



Conseil Général  
1513 Hermenches

## Extrait de Procès-verbal

---

Séance : 16 avril 2024  
Présidence : Jean-Luc Danalet  
Objet : Dépenses exceptionnelles pour le remplacement partiel de la conduite d'amenée des eaux de fontaines communales

---

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 03-2024,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

PREND ACTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. des travaux exceptionnels à charge du chapitre 43 « Routes » du compte de fonctionnement 2023 pour un montant total de CHF 21'104.55.

Ainsi délibéré en séance du 16 avril 2024.

Jean-Luc Danalet  
Président

Laetitia Déglon  
Secrétaire